

Désignation : TPC pour la couleur rouge (marque déposée).
Système de conduit enterré dans le sol, **Cintrable** (couronne) et **rigide** (barre).

N°de certification : 622

Utilisation : Conduit double paroi de couleur **rouge** destiné à la protection des câbles électriques et/ou de gaines pour réseaux et branchements souterrains.
Conduit annelé extérieur, livré en couronne avec fil tire aiguille et manchon ou en barre avec un manchon à chaque extrémité.

Normes de référence : NF EN 61386-24

Matières : Polyoléfine

Dimensions (en mm) : Tableau des Ø produits **TPC Couronne** normalisés et certifiés



Ø nominal (mm)	Ø ext minimum (mm)	Ø ext maximum (mm)	Ø int tolérances normatives (mm)	Ø int mini (mm)	Ø int maxi (mm)	Rayon de cintrage (mm)
160	160	162,9	≥ 120	135,5	136,6	700

Propriétés mécaniques :

- Résistance à la compression : $\leq 5\%$ à 450 N à 23°C (+ ou - 2)
- Résistance aux chocs : à - 5°C : 15 joules (Ø 40 à 50) / 20 joules (Ø 63 à 90)
28 joules (Ø 110) / 40 joules (Ø 160 à 250)
- Indice IK : IK 09 (Ø 40) IK 10 (Ø 50 à 250)

Propriétés thermiques :

- Résistance à la propagation de la flamme : Propagateur de la flamme

Propriétés d'étanchéité (IP40 avec accessoires) :

- Protection contre les corps solide : 4 protégé contre les corps solide > à 1 mm
- Protection contre les corps liquides : 0 Pas de protection

Stockage et transport :

- Température limite de stockage et transport : - 25°C
- Température limite de pose : - 15°C
- Température maximale d'utilisation en régime permanent : + 60°C

Identification et traçabilité :

Pour les couronnes, chaque rouleau est identifié par une étiquette, pour les barres, chaque fardeau est identifié par une étiquette avec les informations suivantes :

- le diamètre du conduit
- appellation commerciale
- la norme de référence
- la traçabilité est assurée par un marquage sur chaque rouleau, avec date et heure de fabrication.

Conditionnement :

- En couronne de 25, 50 mètres.
- En barre de 5,80 mètres et 6,00 mètres (Longueur totale manchon compris), conditionnée en fardeaux.

Conseils d'utilisation :**Règle de pose :**

Le fond de fouille doit être propre, débarrassé de ses gros éléments, purgé des éventuelles lentilles de matériau mou, sans pierre ni point dur, dressé et nivelé.

Le fourreau doit être mis en œuvre sur un lit de pose conforme, notamment, aux prescriptions de la norme NF P 98-331.

Les fourreaux doivent être disposés de façon rectiligne avec un espace minimum de 0,20 m entre deux fourreaux (espace mesuré horizontalement ou verticalement) d'une part et entre le fourreau et la paroi de la tranchée d'autre part. Une telle distance permet la mise en œuvre correcte d'un matériau d'assise et d'enrobage autour des fourreaux. Cette mise en œuvre correcte du matériau d'enrobage autour du fourreau contribue à sa stabilité mécanique.

En cas de changement de direction les rayons de courbure du fourreau après pose ne doivent pas être inférieurs à 20 fois le diamètre extérieur du câble pour permettre le tirage de celui-ci.

Après la pose du fourreau, les recouvrir de 0,20 m de terre ou de grave débarrassée de grosses pierres.

Dans la zone d'enrobage, la dimension maximale des matériaux doit être conforme aux prescriptions de la norme NF P 98- 331 et ne peut dépasser 22 mm.

Poser un dispositif avertisseur (Norme de référence NF 12613) de la même couleur que le fourreau à 0,20 m au-dessus du fourreau. Le grillage avertisseur prévient de la présence d'un ouvrage enterré et permet d'identifier la nature de l'ouvrage.

L'utilisation du fil tire aiguille des couronnes est exclusivement réservée à l'aiguillage du fourreau. Le câble électrique est ensuite tiré par l'aiguille.

La tranchée doit être remblayée selon les règles de la NF P 98-331.

Normes à consulter :

NF P98-331 Chaussées et dépendances – Tranchées : ouverture, remblayage, réfection.

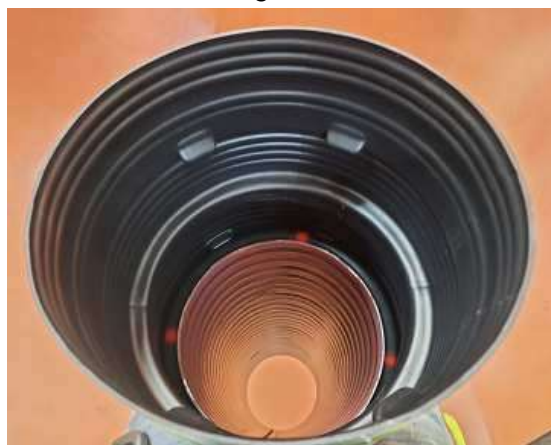
NF P98-332 Chaussées et dépendances – Règles de distance entre les réseaux enterrés et règles de voisinage entre les réseaux et les végétaux.

XP P16-003 Travaux à proximité de réseaux : prévention des dommages et de leurs conséquences.

Montage des manchons :

Pour garantir un montage conforme avec les propriétés d'étanchéité (IP40) requise, il est impératif d'enfoncer la barre jusqu'à la butée centrale du manchon.

Montage incorrect



Montage correct



Taux d'occupation des conduits :

Le diamètre intérieur du conduit doit correspondre, en principe, à 1,8 fois le diamètre extérieur du câble.